

Freins à la mobilité	
Etudiants entrants et sortants	Enseignants / Administration
Remarque préliminaire : on ne dispose pas d'indicateurs suffisants sur la mobilité	
Facteurs structurels et formels	
Aspects règlementaires et juridiques	Problème de calendrier et de fréquence d'habilitation des diplômes dans les trois pays et particulièrement en France dans le nouveau système (tous les 4 ans)
	Difficulté de mise en place de diplômes conjoints (joint degree) entre les établissements (concept commun non défini au niveau international)
	Manque de reconnaissance et de valorisation effectué dans le cadre du montage de coopérations dans la carrière des enseignants et enseignants chercheurs du travail (En France, les coopérations se font souvent au détriment des publications personnelles des enseignants-chercheurs, ce qui peut freiner leur carrière).
	Manque de normes internationalement reconnues, en particulier en matière d'harmonisation des formations et de reconnaissance des diplômes (= qualité)
Problème de reconnaissance et validation / transférabilité des acquis ECTS / Systèmes de notation	
Réforme LMD	Structures des cursus différentes
	Rigidité des parcours d'études
	Problème d'intégration de certains parcours qui ne sont pas conformes au LMD
Communication	Méconnaissance de relais d'informations sur les mobilités possibles
	Manque de visibilité des programmes et des coopérations bi/ trinationales (quels prescripteurs?)
Facteurs didactiques	
	Difficulté à trouver des formes d'enseignements et d'examens adaptés à des coopérations
Différences culturelles et niveau linguistique des étudiants (déficit voire défaut d'accompagnement linguistique avant et pendant la mobilité) ; défaut de compétences interculturelles	
Manque de soutien et d'accompagnement des étudiants entrants et sortants (complexité des formes de mobilité)	
	Difficulté à identifier les disciplines complémentaires entre les universités (=scénarios gagnants)
Quelle valeur ajoutée pour l'étudiant (compétences linguistiques, compétences interculturelles, employabilité : rapports, chiffres ?)	Quelle valeur ajoutée effective pour les acteurs impliqués ? (manque d'indicateurs)
	Quelle assurance qualité pour les projets de coopération transfrontaliers ?
	Difficulté à pérenniser les échanges au-delà des périodes de subventionnement (par les établissements et/ou par certains programmes européens notamment)
Facteurs financiers	
	Coût important lié à la mise en place d'une coopération : défaut de dispositif trinational financier adapté à la spécificité de certains projets naissants dans l'espace de la RMT
	Frais de fonctionnement élevés pour un nombre d'étudiants restreint dans les parcours bi- trinationaux (seuil de rentabilité élevé) : Frais d'infrastructure, de transports, en ressources humaines (enseignement, gestion, administration), en TIC, etc.
Coût élevé des frais de transport	
	Difficulté à pérenniser les échanges pour des questions de coûts
Manque de flexibilité des programmes de mobilité	

	Conditions de portabilité des aides financières souvent restrictives d'un pays à l'autre	
Facteurs organisationnels		
	Calendrier semestriel allemand trop décalé par rapport aux calendriers français et suisses, particulièrement pour le semestre d'été (jusqu'à présent : avril-fin juillet (DE) contre mars-juin (FR/CH)).	
		Infrastructures techniques
		Temps nécessaire à l'organisation des échanges